

4 ème LETTRE DU CONSEIL 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 18 mai 2010.
Tous les membres en exercice étaient présents.
Le Procès Verbal de la précédente séance est adopté à l'Unanimité.

I - Position du Conseil Municipal sur l'enquête d'utilité publique concernant un drainage agricole

Monsieur le Maire donne lecture de l'Arrêté de Monsieur le Préfet ouvrant une enquête d'utilité publique pour une demande de drainage agricole dans une parcelle d'une superficie de 2ha située rue du Communal.

Messieurs Etienne MAES et Joël SERGEANT Adjointes délégués se sont rendus sur place et n'ont pas remarqué de problème d'évacuation.

Après consultation du dossier, le Conseil Municipal approuve à l'Unanimité.

II - Cession à titre gratuit d'une bande de terrain

Monsieur Etienne MAES, 1^{er} Adjoint délégué expose la demande.

L'urbanisation d'une parcelle située rue des Etronquis a été sollicitée par Monsieur et Madame Albert ANSEL.

Afin de pouvoir assurer la sécurité des usagers, le stationnement des véhicules de passage ainsi que le croisement, une bande de terrain sera gracieusement rétrocédée à la Commune.

Les travaux d'aménagement de cet espace ainsi que les frais de cession resteront à la charge de Monsieur et Madame ANSEL.

Après délibération, le Conseil Municipal Approuve l'Acquisition pour l'euro symbolique à 1 Abstention et 14 voix Pour et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cet acte.

III - Les nouveaux moyens de secours incendie

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du procès verbal établi par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau et d'Assainissement de la Région de Colembert relatif aux nouvelles dispositions de la défense contre l'incendie.

Il informe que le programme qui avait été engagé est allégé mais que la participation financière annuelle de 9348,76€ qui avait été fixée ne sera pas modifiée.

Il précise qu'une reconnaissance portant sur la recherche et l'utilisation des points d'eau ainsi que sur l'emplacement judicieux des poteaux d'incendie par rapport aux risques à défendre a été réalisée sur le terrain.

A partir de cette constatation, des travaux ont été supprimés ou réadaptés.

Le cabinet SEMPACO missionné pour réaliser cette étude affirme que les habitations du village sont suffisamment protégées.

Après délibération, le Conseil Municipal Approuve ces modifications à 1 Abstention et 14 voix Pour.

IV - Rétrocession des RD 252 et 251 à la Commune

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la demande du Conseil Général de rétrocéder à la Commune les routes RD 251 et RD 252.

Il s'agit de la route de Boursin (RD 251 pour 1,836 km) et de la route de la Vallée (RD 252 pour 2,758 km) composant un total de 4,594 kms.

Cette rétrocession va générer des frais d'entretien supplémentaires tels que le curage des fossés, la tonte des talus et des accotements ainsi qu'une distance supplémentaire à déneiger.

Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer sur cette rétrocession assortie des conditions suivantes :

- remise en état des RD 251 et 252 par un nouveau tapis d'enrobé posé sur une structure de chaussée stable et un renforcement des accotements,
- réparation de l'effondrement de la partie supérieure de la chaussée au niveau du calvaire jusqu'à la Ferme de la Mairie.

A 15 voix Pour, le Conseil Municipal Accepte la rétrocession aux conditions énumérées ci-dessus.

V - Questions Diverses

- a) Recensement 2011 : Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le recensement de la population s'effectuera du 20 janvier 2011 au 19 février 2011.
Madame TIRMARCHE Marie-Christine est désignée coordonnateur communal, interlocuteur privilégié de l'INSEE durant cette campagne.
- b) Vente du bien SAUVAGE : le rendez-vous est fixé le 04 juin 2010 chez Maître Isabelle RICHEZ-BEAL, notaire à Hardinghen, pour signer l'acte.
- c) Minicar : l'ancien minicar a été vendu à l'association d'aide sociale CONGO pour une valeur de 1 000 €
- d) Incivilité au cimetière : des incivilités ont été constatées au cimetière, en particulier sur une tombe.
- e) Site internet : les membres du Conseil Municipal sont conviés à découvrir le site internet de la commune, le mardi 15 juin à 20 h 00.
Le site est réalisé par Monsieur Rémi VERBECQ avec la participation de Madame Geneviève MARTEL, Mademoiselle Christelle LANCE, Messieurs Abel DESPREZ et Stéphane ROUSSEL.

- f) La Warene : Monsieur Abel DESPREZ, Adjoint Délégué informe l'Assemblée de l'acceptation de la demande de subvention LEADER pour la conception de la table d'orientation à hauteur de 55 % du coût total H.T.
- g) CCDS : Monsieur Abel DESPREZ informe les Conseillers Municipaux de la tenue d'une réunion de la commission des services aux Communes qui s'est déroulée à la Communauté de Communes.

Les principales conclusions sont:

- le service fauchage et curage accuse un bilan déficitaire de 10 000 € Aucune commune de l'ex communauté de Samer n'a adhéré à ce service.
- La CCDS propose aux communes de lancer un appel d'offre pour le sel de déneigement. Les besoins seront recensés au niveau des différentes communes.
- La CCDS a procédé à l'achat d'une balayeuse afin d'entretenir les sites et principalement celui de la déchetterie.

La mise en place sur notre commune des bennes destinées à collecter les déchets verts a été un succès.

Le civisme des utilisateurs est reconnu tant au niveau du tri qu'au niveau du respect de la propreté du site.

- h) Encombrants : La collecte sera effectuée début juin.
- i) Monsieur Etienne MAES, Adjoint Délégué informe l'Assemblée du don d'un grand écran vidéo ainsi qu'un home cinéma effectué par Monsieur et Madame Michel CREPIN.
Cet ensemble sera installé et pourra être mis à la disposition des associations et de l'école.
- j) Monsieur Etienne MAES informe les conseillers de la nouvelle organisation des services de l'Etat dans le Pas-de-Calais.
- **La DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer** regroupe :
 - o L'essentiel de la DDE,
 - o La DDAF,
 - o Les Affaires Maritimes,
 - o Et une partie des services de la Préfecture.
 - **La DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale** regroupe :
 - o La Direction Départementale Jeunesse et Sports,
 - o Le pôle social de la DDASS,
 - o Une partie des services de la Préfecture,
 - o Une partie de la DDE.
 - **La DDPP : Direction Départementale de la Protection des Populations** regroupe :
 - o Les Services Vétérinaires,
 - o La Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes.

k) Les Travaux de la Place arrivent à leur terme.

Afin d'assurer la sécurité lors des déplacements et lors de la sortie de l'école, il convient d'éviter les stationnements intempestifs sur les trottoirs et d'utiliser les parkings qui ont été agencés.

L'inauguration est prévue le jeudi 1 juillet à 18 heures : invitation ci-jointe.

L'ensemble de la population sera conviée.

l) La remise des dictionnaires aura lieu le 25 juin à la salle des associations pour tous les élèves habitant le village et quittant le primaire.
19 enfants sont concernés.

m) La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue en septembre.